

REPUBLIQUE FRANÇAISE



ARRONDISSEMENT DE
BRIVE-LA-GAILLARDE

Liberté Egalité Fraternité

AVIS DU MAIRE

**TIRAGE AU SORT
DES JURES
D'ASSISES 2027**



Le Maire a l'honneur d'informer ses administrés que le tirage au sort des jurés d'assises pour 2027 aura lieu en public :

Le jeudi 25 juin 2026 à 10h30
à la Mairie de Larche, Salle du Conseil Municipal

Chaque année, des citoyens inscrits sur les listes électorales sont tirés au sort pour devenir jurés d'assises.

Le rôle d'un juré d'assises est de participer, aux côtés des magistrats professionnels, au jugement des crimes les plus graves devant la cour d'assises.

Le processus de sélection se déroule en trois étapes :

1. Tirage au sort initial en mairie sur les listes électorales ;
2. Second tirage au sort par une commission spéciale auprès de la cour d'assises ;
3. Désignation finale des jurés titulaires et suppléants.

Selon l'arrêté préfectoral, **6 personnes seront sélectionnées pour les communes de Larche et Saint-Cernin**. Elles recevront une notification par courrier de la Mairie.

Pour consulter les conditions d'éligibilité, ainsi que vos droits et devoirs, vous êtes invité à vous rendre sur le site du Ministère de la justice.

Larche, le 17 juin 2026

Le Maire
Bernard LAROCHE